



Evolution et prévisions démographiques

L'article L 122-1 du Code de l'Urbanisme fixe la portée et le contenu du SCOT en matière démographique : l'étude de la population et ses comportements est un préalable mais aussi une ligne qui conduit l'intégralité de l'élaboration d'un SCOT, document d'aménagement et d'urbanisme.

En effet, le Code de l'Urbanisme qui énonce les champs d'application et l'objectif des différents documents des SCOT évoque en filigrane le rôle de l'étude des populations dans :

- **Le Diagnostic** : « *Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard de des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.* »
- **Le PADD** : Les SCOT « *présentent le projet d'aménagement et de développement durable retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.* »
- **Le DOG** : « *Pour mettre en oeuvre le projet d'aménagement et de développement durable retenu, ils fixent, dans le respect des équilibres résultant des principes énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1, les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et déterminent les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers. Ils apprécient les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement.* ».

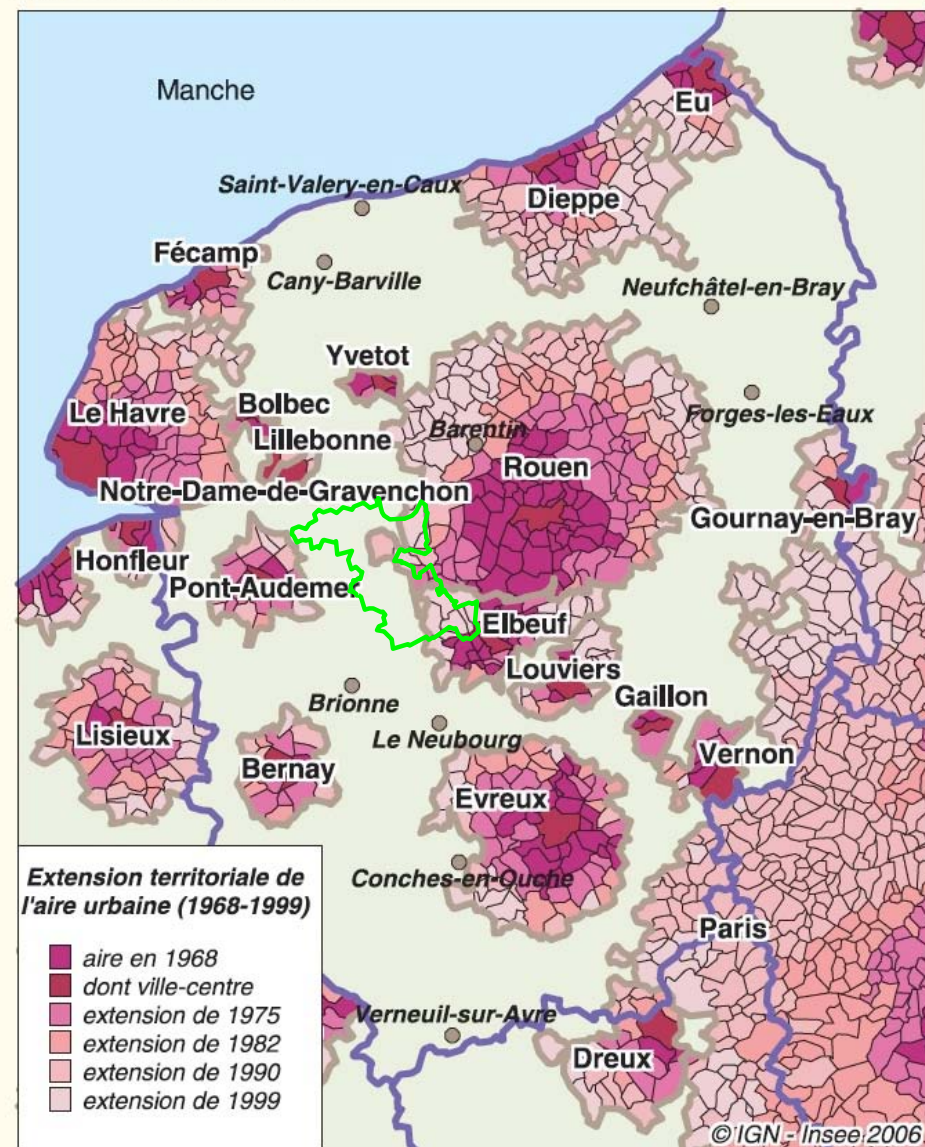
Les phénomènes démographiques constituent un champ d'études privilégié dans un Scot, car ils présentent la double caractéristique d'en être à la fois une contrainte et un enjeu :

- **Les phénomènes démographiques représentent une contrainte pour un Scot**, au sens où le spectre des futurs possibles en considération desquels le Scot doit désigner des perspectives d'avenir souhaitées pour un territoire et en favoriser la réalisation, est nécessairement conditionné par la population présente sur le territoire à l'horizon de réalisation du Scot, pour sa capacité à générer des ressources économiques par son activité, et pour les dynamiques et les besoins potentiellement qu'elle génère en fonction de son niveau de formation, ses traits culturels, son état sanitaire, sa structure d'âge, ...
- **Les phénomènes démographiques constituent simultanément un enjeu pour un Scot**, au sens où leur évolution est largement influencée par les politiques que le Scot a vocation à impulser, au travers de son PADD, et à positionner dans le champ de l'urbanisme, au travers de ses orientations générales. L'évolution de la population, en nombre et dans ses caractéristiques, est, en effet, largement liée aux conditions dans lesquelles évoluent l'attractivité du territoire et sa qualité de vie. Le Scot a largement vocation à influencer sur leurs déterminants, au travers de l'ensemble des champs très variés sur lesquels il doit se prononcer : logement, transports et déplacements, commerce et services, environnement naturel, risques, ...

Enjeux – Contenu

- Une forte croissance de la population (1,1% l'an), dans le cadre de la périurbanisation de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.
- Des contrastes dans la répartition de la population sur le territoire (45% en limite d'agglomération de Rouen-Elbeuf)
- Des flux migratoires déterminants, et des soldes naturels associés
- Une structure par âges modérément vieillie
- Une répartition géographique équilibrée des personnes âgées
- Des risques et des opportunités autour des évolutions démographiques futures
- Une forte croissance du nombre des ménages (1,5% l'an)
- Une taille des ménages reflet du vieillissement (2,6 personnes par ménage)
- Des perspectives de poursuite de la croissance du nombre des ménages
- Un avenir démographique qui reste largement à déterminer
- Les éléments de contrainte futures liées à la structure par âges existante
- La démographie comme enjeu et comme outil de l'autonomie

L'EXTENSION DES AIRES URBAINES ENTRE 1968 ET 1999



La croissance de la population

Une forte dynamique de long terme

La population du Pays du Roumois a atteint en 2006 un peu plus de 42 000 habitants¹. La croissance de la population s'est réalisée de manière rapide et continue depuis plus de 40 ans, au taux annuel moyen de 1,7% l'an (0,6% l'an pour la région et pour la France, sur la même période).

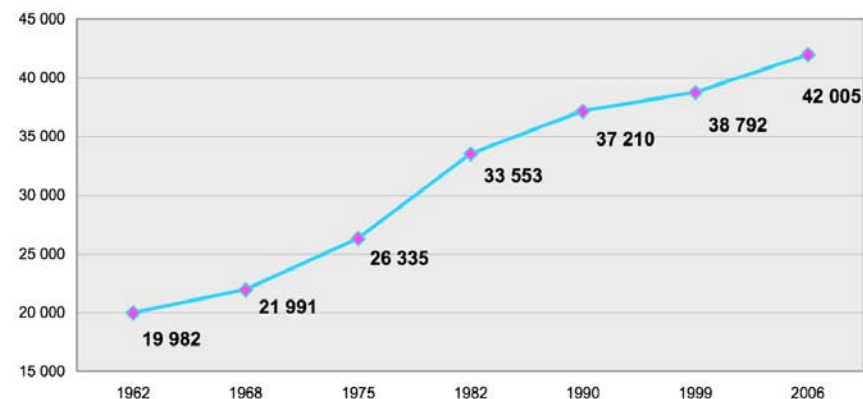
Cette croissance très élevée est le reflet d'un phénomène d'extension urbaine intense autour de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, au sein duquel on peut caractériser trois phases :

- Une phase de croissance accélérée, de 1962 à 1982 (taux annuel de croissance de 2,62% et gain de 13 500 habitants), comme pour la généralité des périphéries urbaines en France au cours de cette période ;
- Une phase de stabilisation relative (taux annuel de croissance de 0,86% et gain de 5 200 habitants), du milieu des années 80 à la fin des années 1990 ;
- Une phase de reprise depuis 1999 (taux annuel de croissance de 1,15% et gain de 3 200 habitants), s'inscrivant dans un certain redémarrage de la démographie rouennaise dans le courant des années 90 et dans une attractivité renforcée des zones offrant une qualité de vie préservée, au contact de secteurs ruraux, comme c'est le cas du Pays du Roumois.

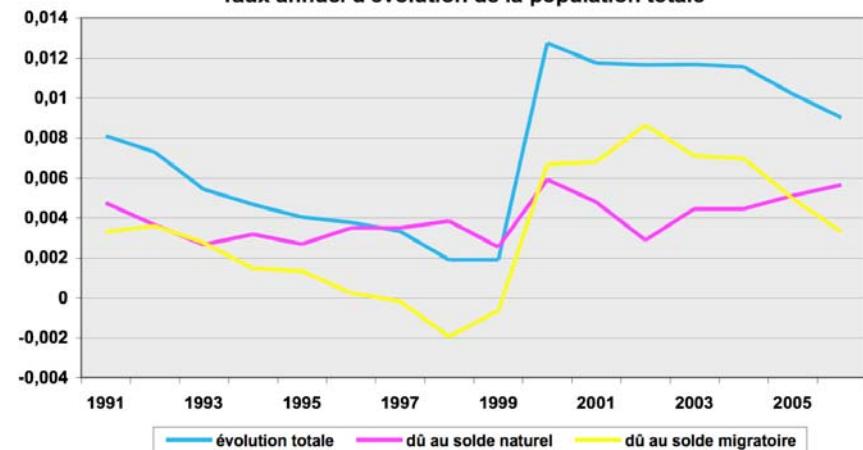
La croissance de la population du Roumois a présenté un caractère durablement mixte, lié à la fois à des soldes naturels constamment positifs et à des soldes migratoires plus irréguliers, mais généralement positifs.

L'accélération démographique mesurée depuis 1999 provient surtout d'une reprise des flux migratoires, qui avaient connu une période de déclin dans les années 90. Mais elle reflète aussi une légère remontée de la mortalité.

Evolution de la population totale 1962 - 2006 (estim.)



Taux annuel d'évolution de la population totale



¹ Les données du recensement de l'INSEE de mars 1999 constituent la base des analyses malgré leur ancienneté. Ces données sont, en effet, les seules à être, sur le long terme, homogènes, permettant des comparaisons et, éventuellement, des croisements de données sur des sujets différents. Cependant, les données 2006 sont systématiquement fournies, lorsqu'elles sont disponibles. Il s'agit toutefois de données partielles et souvent estimatives ou extrapolées, les données complètes devant être publiées par l'INSEE en 2009. (cf. chapitre « les sources »).



Les taux de natalité du Roumois, après une période de tassement dans les années 80, connaissent une remontée sensible depuis le milieu des années 90, et tendent désormais à rejoindre les niveaux moyens de France et de la région.

Les taux de mortalité sont inférieurs aux moyennes nationale et régionale.

Ces éléments de dynamisme des soldes naturels sont le reflet de la structure par âge de la population du Roumois, peu marquée par le vieillissement.

Une relative concentration en limite d'agglomération de Rouen-Elbeuf

La population du Roumois est plutôt également répartie entre les trois communautés de communes qui constituent le Pays : en 2006, 34% de la population totale habitait dans celle du Roumois nord, 31% dans celle de Bourgheroulde et 35% dans celle d'Amfreville.

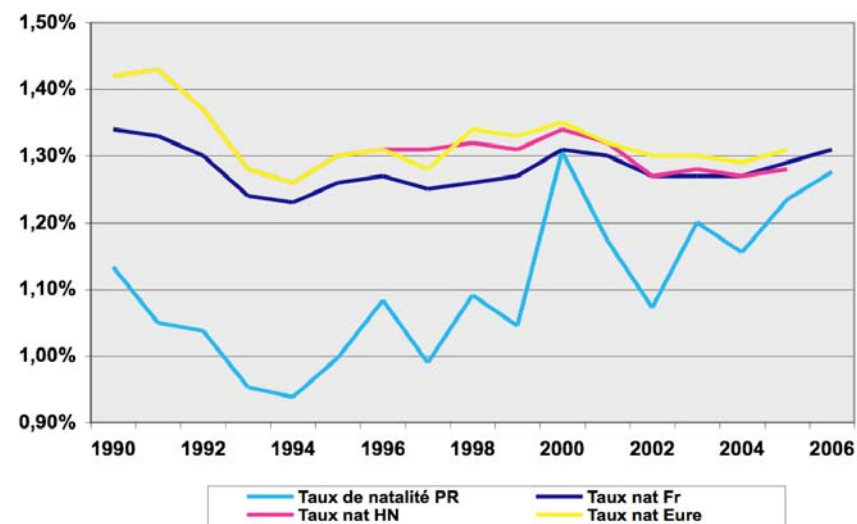
Ces proportions sont restées stables dans le temps, la part relative du Roumois-nord ayant tendance à croître légèrement depuis 1999.

Cette population, quasiment intégralement comprise dans des espaces à dominante urbaine, est toutefois moyennement concentrée, les 10 premières villes du territoire groupant 48% de la population. Cette proportion est restée quasiment constante depuis 1990.

En revanche, la population est relativement concentrée sur les franges urbaines de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.

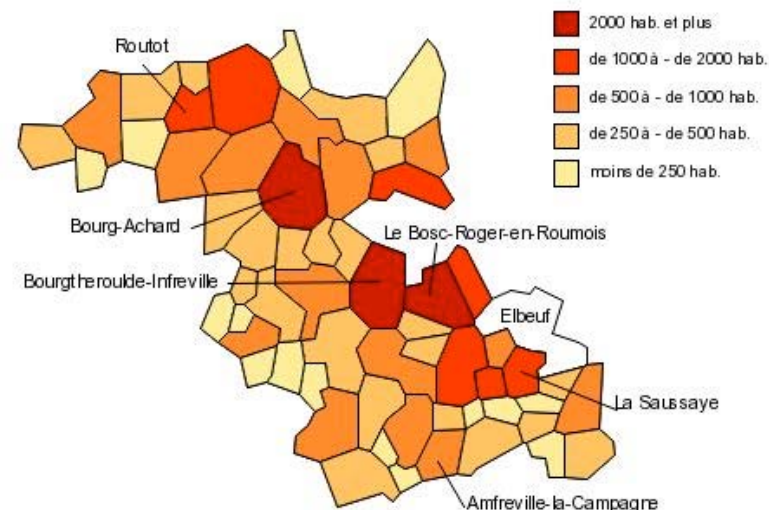
Plus de 45% de la population habite dans la seule douzaine de communes de toutes tailles immédiatement limitrophes de l'agglomération (Bourg-Achard incluse), le long de la limite départementale, cette proportion présentant également un caractère stable depuis 1990.

Taux comparés de natalité



SCOT du Pays du ROUMOIS

Poulation au recensement de 1999





Le territoire est caractérisé par une densité équivalente à la moyenne française (112 hab/km² en 2006), et inférieure à la moyenne régionale (147 hab/km²).

Les deux communautés de communes de Bourgtheroulde et d'Amfreville connaissent des densités supérieures à celle du Roumois-nord (de l'ordre de 125 hab/km² contre 94 hab/km² dans le Roumois-nord), de même que les communes limitrophes de l'agglomération Rouen-Elbeuf (244 hab/km²). Mais 31 communes sur 61 comptent moins de 75 hab/km².

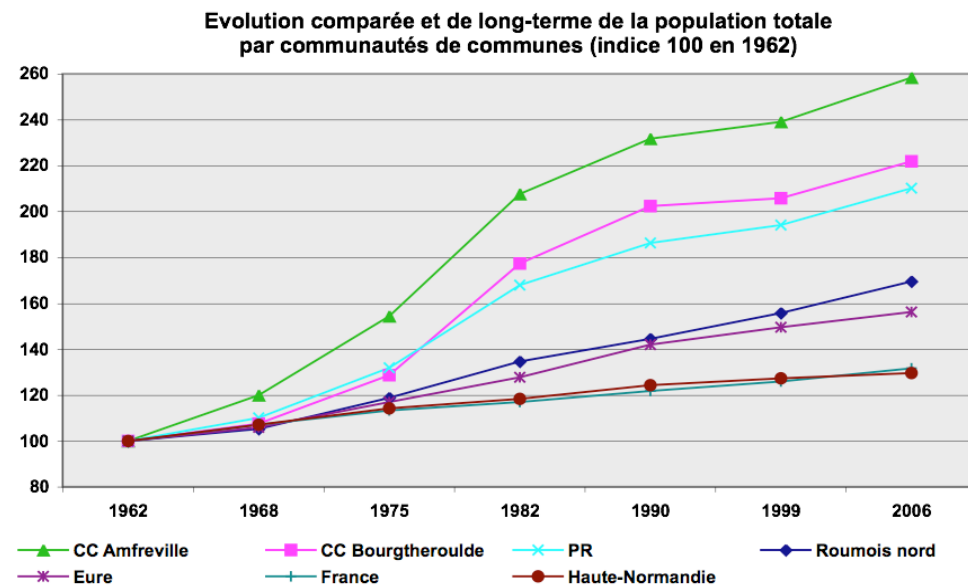
La progression de la population s'est faite principalement dans les communautés de communes d'Amfreville, puis de Bourgtheroulde, le Roumois-nord se développant au rythme moyen du département de l'Eure.

Certaines villes de plus de 1 000 habitants croissent à un taux de plus de 2% l'an depuis 1990 : Bourg-Achard, St Ouen-de-Thouberville, St Pierre-des-Fleurs, St Pierre-de-Bosguérard ; seule parmi les villes de cette taille St Ouen-du-Tilleul connaît une certaine stagnation de sa population.

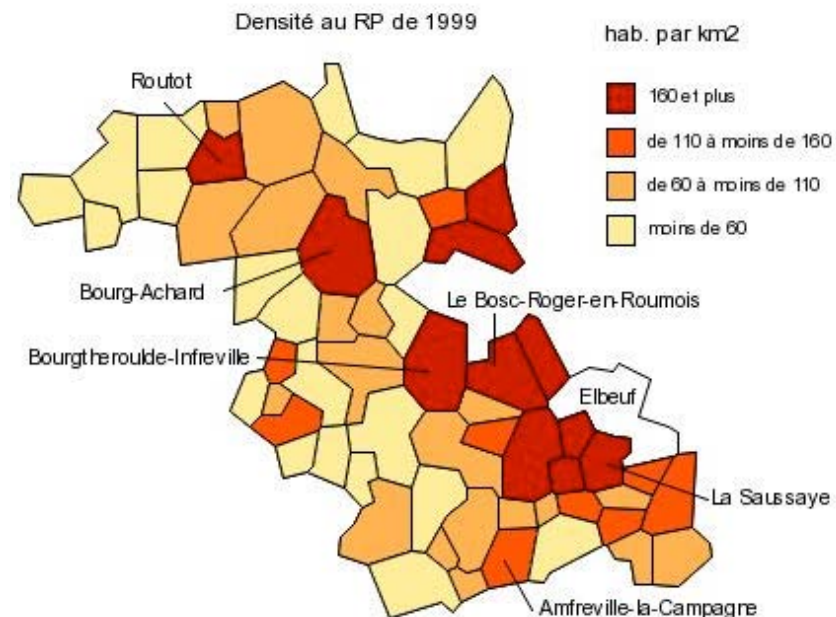
Les dix principales communes du Pays du Roumois :

	Effectif en 1999	Effectif année de recensement complémentaire		Evolution depuis 99
Le Bosc-Roger-en-Roumois	3 003			
Bourgtheroulde-Infreville	2 825	2 005	2 911	3%
Bourg-Achard	2 512	2 005	2 773	10%
La Saussaye	1 954			
Le Thuit-Signol	1 766			
Saint-Ouen-de-Thouberville	1 725			
Saint-Ouen-du-Tilleul	1 413			
Saint-Pierre-des-Fleurs	1 252	2 004	1 314	5%
Routot	1 115			
Hauville	1 115			

soit 48% de la population totale en 99



SCOT du Pays du ROUMOIS



Les flux migratoires, une variable-clé

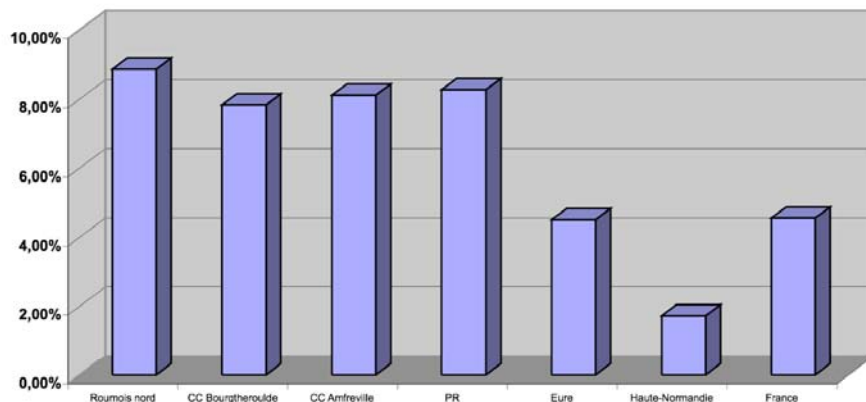
La démographie du Roumois est caractérisée par un dynamisme particulièrement affirmé, reflet du développement intense des périphéries urbaines au cours des quarante dernières années. Dans un contexte démographique régional moyennement porteur, le Roumois a connu un développement très supérieur à celui de l'agglomération de Rouen-Elbeuf dans la sphère d'influence dans laquelle il se trouve.

Ce dynamisme démographique se caractérise d'abord par une forte intensité des flux. 36% des habitants du territoire en 1999 n'habitaient pas la même commune en 1990 (et provenaient soit d'une autre commune du territoire soit de l'extérieur du territoire), et 25% de cette population totale du territoire en 1999 habitait un autre département en 1990, les trois-quarts de ces nouveaux arrivants provenant de Seine-Maritime, c'est-à-dire, très probablement, de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.

La vigueur des soldes naturels du territoire ne constituent, en grande partie, que l'image décalée de cette dynamique migratoire, qui concerne des populations plutôt jeunes. Les réflexions à conduire, dans le cadre du Scot, sur les orientations stratégiques du territoire supposent de tenir compte de deux questions essentielles pour l'avenir :

- le niveau et les caractéristiques des flux migratoires générateurs d'une croissance démographique cohérente avec les ambitions du territoire ;
- les conditions de répartition géographique de cette croissance démographique et par là même, de détermination des équilibres à venir au sein d'un territoire marqué par des contrastes non négligeables.

Evolution comparée de la population par communautés de communes de 1999 à 2006 (en %)



Estimation des évolutions de population par communes enquêtées depuis 1999				
Nom de la collectivité	Population 1999	Année d'enquête Insee	Population 2004/2005 /2006/2007	Evolution annuelle période
CC. du Roumois Nord				
Bourg-Achard	2512	2005	2773	1,66%
Caumont	994	2006	1005	0,16%
Etréville	508	2004	511	0,12%
Éturqueraye	244	2007	270	1,27%
La Haye-Aubrée	406	2007	416	0,30%
La Haye-de-Routot	256	2006	257	0,06%
Honguemare-Guenouville	606	2006	585	-0,50%
Le Landin	151	2004	160	1,16%
Mauny	132	2004	170	5,19%
Rougemontiers	752	2005	866	2,38%
Routot	1115	2007	1340	2,32%
Valletot	254	2006	301	2,46%
CC. de Bourgheroulde				
Berville-en-Roumois	661	2007	702	0,76%
Bosc-Bénard-Commin	252	2004	300	3,55%
Bosc-Bénard-Crescy	330	2005	381	2,42%
Bosc-Renout-en-Roumois	388	2005	435	1,92%
Le Bosc-Roger-en-Roumois	2998	2006	3218	1,02%
Bourgheroulde-Infreville	2825	2005	2911	0,50%
Epreville-en-Roumois	318	2005	351	1,66%
Flancourt-Catelon	368	2007	445	2,40%
Saint-Denis-des-Monts	180	2005	185	0,46%
Saint-Ouen-du-Tilleul	1413	2007	1561	1,25%
Theillement	307	2006	342	1,55%
Thuit-Hébert	309	2004	306	-0,19%
Voisreville	109	2004	107	-0,37%
CC. d'Amfreville-la-Campagne				
Le Bec-Thomas	221	2006	229	0,51%
Fouqueville	426	2005	416	-0,40%
Le Gros-Theil	829	2004	880	1,20%
La Harengère	419	2007	512	2,54%
La Haye-du-Theil	250	2007	259	0,44%
Houlbec-près-le-Gros-Theil	82	2007	110	3,74%
Mandeville	234	2007	296	2,98%
La Pyle	115	2007	161	4,30%
Saint-Amand-des-Hautes-Terres	308	2007	279	-1,23%
Saint-Cyr-la-Campagne	372	2006	402	1,11%
Saint-Didier-des-Bois	794	2004	781	-0,33%
Saint-Germain-de-Pasquier	139	2006	136	-0,31%
Saint-Nicolas-du-Bosc	251	2005	269	1,16%
Saint-Ouen-de-Pontcheul	100	2005	99	-0,17%
Saint-Pierre-des-Fleurs	1252	2004	1314	0,97%
Saint-Pierre-du-Bosguérard	844	2006	1009	2,58%
Le Thuit-Anger	584	2007	629	0,93%
Tourville-la-Campagne	753	2007	864	1,73%
Vraiville	481	2006	547	1,85%



Le vieillissement

Une structure modérément vieillie

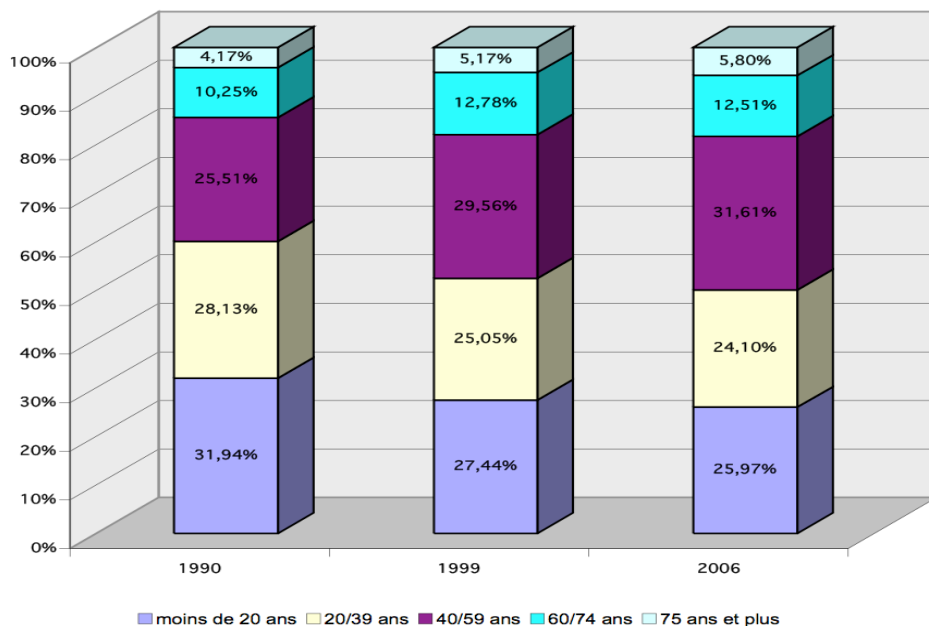
La structure par âges de la population du Roumois se présente, en première approche, comme plus jeune que la moyenne française. La part des moins de 20 ans y est plus élevée, et elle est conforme à la moyenne régionale, l'une des plus fortes en France.

Symétriquement, la part des plus de 60 ans, qui est moins élevée que la moyenne française, il faut noter toutefois que cette constatation est due à la classe d'âge des plus de 75 ans. La situation est inverse dans la classe d'âge des 60-74 ans (flux d'arrivées des années 60/70).

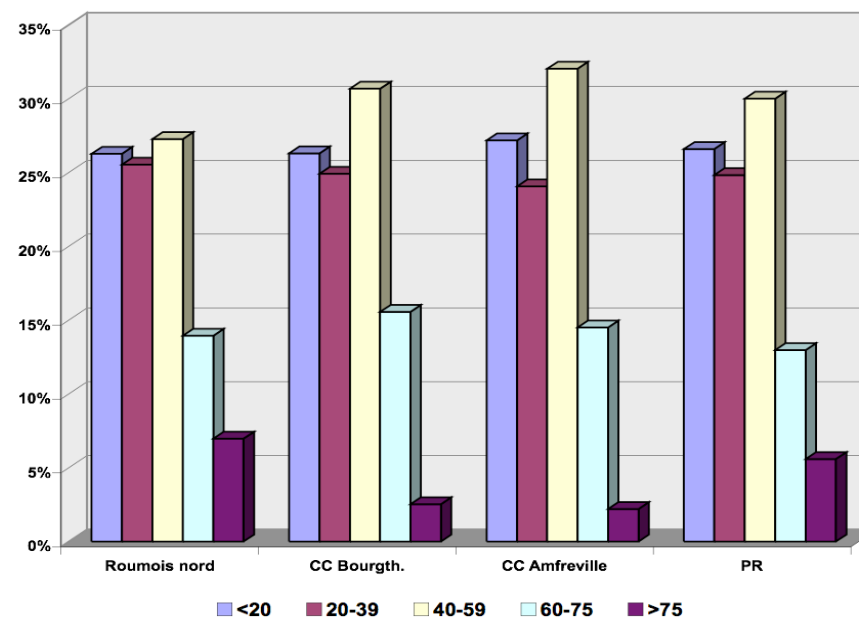
Dans les classes d'âge centrales, le contraste est fort entre la tranche des 40-59 ans (flux d'arrivées des années 80 et 90), qui est très supérieure aux moyennes régionale et nationale, et la tranche des 20-39 ans, qui présente la caractéristique inverse :

- Le déficit de la sous-tranche des 20-29 ans est, à lui seul, la cause du décalage des 20-39 ans (13,5% de la population totale, en moyennes nationale et régionale, pour 10%, dans le Roumois) ;
- La sous-tranche des 30-39 ans s'inscrit, pour sa part, dans les moyennes de référence, ce qui exprime l'attractivité du territoire pour les classes d'âge jeunes, actives mais formées.

Les différentes tranches d'âge de 1990 à 2006



Structure par âges de la population par communautés de communes (1999)





Ce dernier facteur est déterminant, pour les perspectives de maintien à terme des soldes naturels du territoire.

En effet, le déficit avéré des femmes de la tranche 20-39 ans est à nuancer, dès lors que le territoire parvient à attirer la sous-tranche 30-39 ans, qui, du fait du recul continu de l'âge moyen de survenue du premier enfant, constitue le groupe d'âge le plus critique pour la natalité.

En termes d'évolution, le groupe d'âge dont la part dans la population totale progresse le plus fortement de 1990 à 1999 est la tranche des 40-59 ans (+ 6%).

La part des 60-74 ans, qui correspondent aux classes creuses (nés avant 1946) progresse de manière encore ralentie (+ 2%), mais cette situation est très temporaire, et la progression de la part des plus de 75 ans va également s'accélérer, sous l'influence de l'allongement de la durée de la vie.

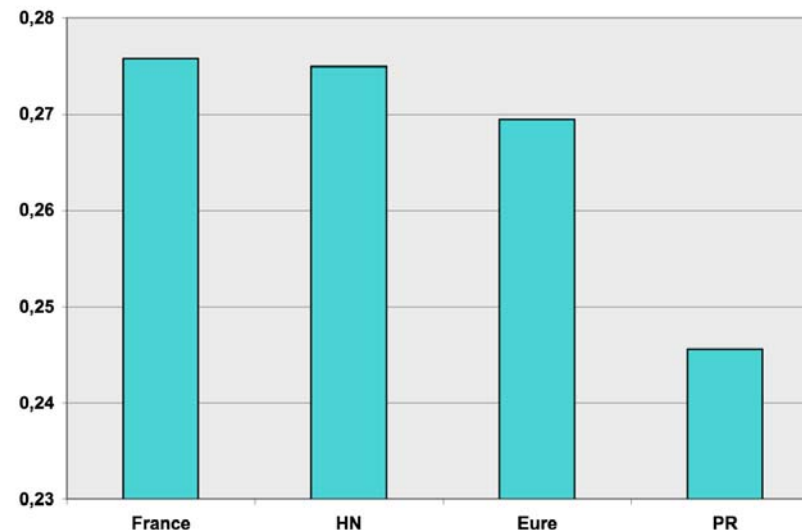
Depuis 1999, l'effectif des moins de 20 ans et des 20-39 ans progresse à nouveau en valeur absolue.

Une répartition géographique équilibrée

La structure par âges interne au Pays du Roumois recèle des différences assez sensibles entre les différents secteurs du territoire, qui capitalisent les particularités des flux qui les ont respectivement concernés au cours des 45 dernières années :

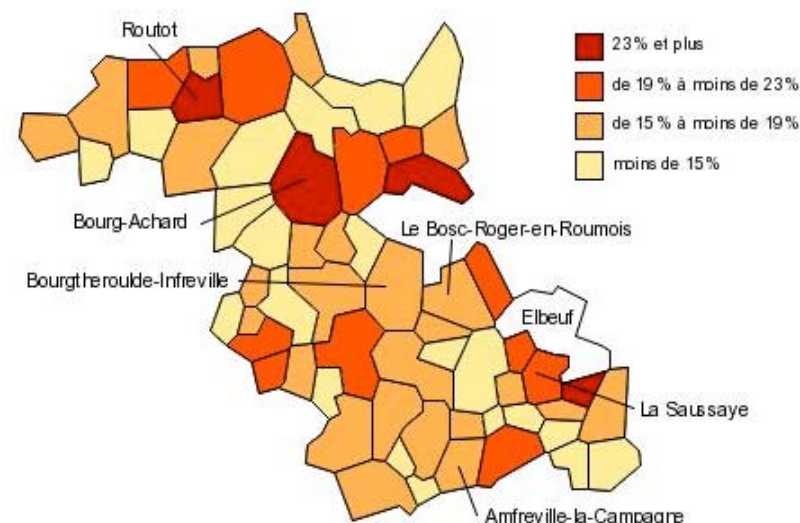
- Dans les deux communautés de communes de Bourgheroulde et d'Amfreville, qui ont connu les flux les plus intenses des années 70 au milieu des années 90, la part des 40-59 ans, emblématique de la structure démographique moyenne du Roumois, est la plus affirmée ;
- En revanche, la part des 20-39 ans, tranche critique pour le Roumois, est légèrement à l'avantage du Roumois-nord, attestant d'une intensité des flux migratoires récents légèrement plus forte dans cette communauté de communes que dans les deux autres ;

Part des 20-39 ans dans la population totale féminine (1999)



SCOT du Pays du ROUMOIS

Part en 2006 des habitants de 60 ans et plus en % de la population totale



- A l'inverse, la part des plus de 75 ans est très supérieure dans le Roumois-nord, contrepartie de la faiblesse relative de la part en son sein des 40-59 ans, au regard des deux autres communautés de communes. Ce décalage atteste de la faiblesse relative des flux migratoires à destination du Roumois-nord dans les années de l'essor démographique maximum, là où les deux autres intercommunalités ont concentré l'essentiel de ces flux ;
- La part des moins de 20 ans est à peu près homogène d'une communauté de communes à l'autre.

S'agissant du rapport entre les générations extrêmes, le Roumois présente un indice de vieillissement faible (rapport des moins de 20 ans sur les plus de 60 ans).

La valeur de cet indice est de 0,71 (identique à la moyenne de l'Eure) en 2006, et il est inférieur à celui de la Haute-Normandie (0,75), l'une des régions de France présentant les indices les plus bas.

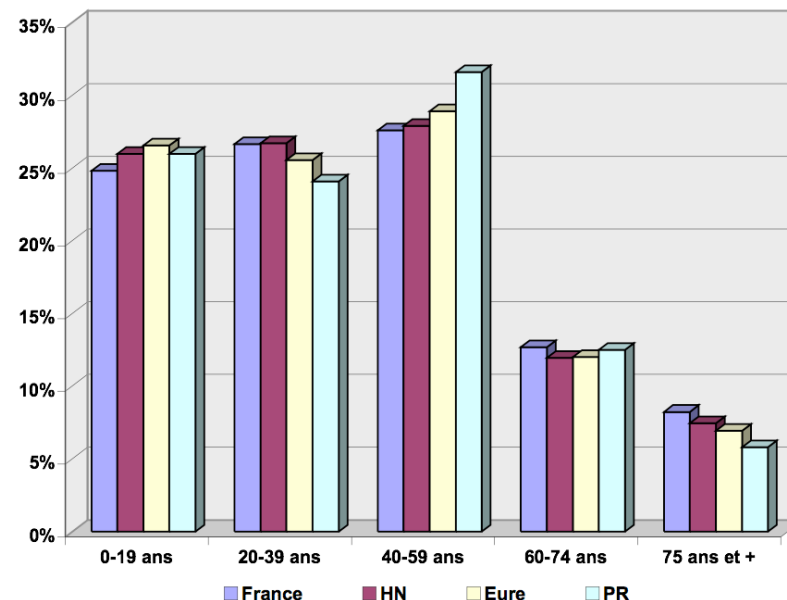
Cette situation exprime la part encore importante des tranches d'âge centrales par rapport aux tranches des personnes les plus âgées, ainsi que le maintien corrélatif des bons niveaux de natalité dont a bénéficié le Pays, en relation avec l'importance de la tranche des 40-59 ans.

Logiquement, et à l'inverse, compte tenu des caractéristiques de sa structure démographique (forte représentation des plus de 60 ans, en raison de la tranche d'âge des plus de 75 ans), le Roumois-nord présente un indice plus élevé que celui des deux autres intercommunalités (0,81 pour environ 0,65)

Si les personnes âgées se trouvent habiter en proportion plus importante dans les communes du nord que dans le reste du territoire, le Roumois se caractérise par une bonne répartition de sa population âgée, tirant ainsi profit du maillage de ses petites villes et de ses bourgs.

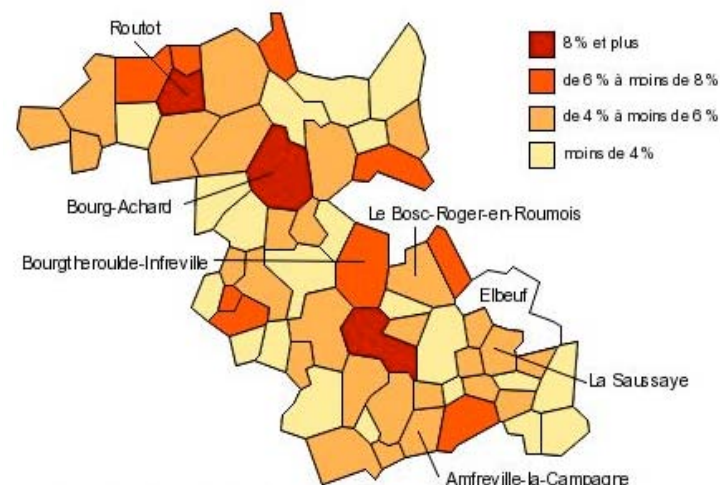
Les densités les plus fortes de personnes de plus de 75 ans se trouvent essentiellement dans des villes de plus de mille habitants, plus riches en services, et la répartition des personnes de plus de 60 ans suit la même logique, selon un maillage un peu plus ouvert.

Structures comparées de la population par âges (année 2006)



SCOT du Pays du ROUMOIS

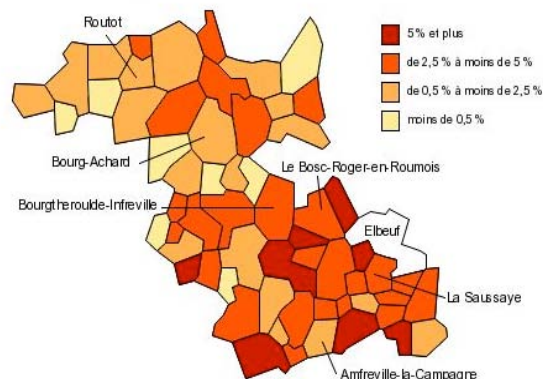
Part en 2006 des habitants de 75 ans et plus en % de la population totale



Des risques et des opportunités

SCOT du Pays du ROUMOIS

Evolution annuelle moyenne de l'indice de vieillissement entre 1990 et 2006



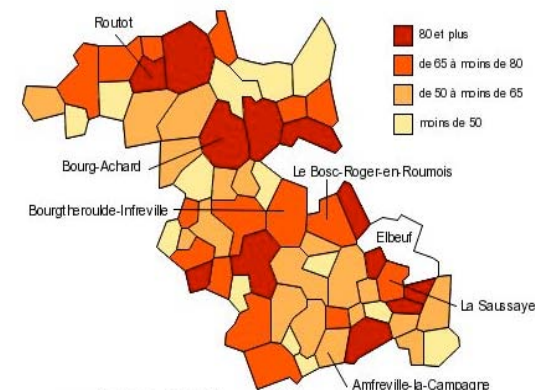
La structure par âges du Roumois reflète des flux très caractéristiques des phénomènes de périurbanisation qui ont concerné les générations nombreuses nées après-guerre, et qui se prolongent, de façon moins accusée aujourd'hui.

Le Pays s'est ainsi nourri de la croissance urbaine des agglomérations Rouen et Elbeuf qu'il jouxte, et il en a alors tiré des bénéfices à deux titres :

- la stimulation générale créée par la venue depuis l'extérieur sur son territoire de populations jeunes ;
- le maintien des soldes naturels associés, facteur de renouvellement démographique.

SCOT du Pays du ROUMOIS

Indice de vieillissement en 2006 (part des 60 ans et + / sur part des - de 20 ans)



La structure démographique actuelle, issue de l'histoire du territoire, contient mécaniquement certaines contreparties à ce fort développement passé :

- une sur-représentation des 40-59 ans, les classes d'âge nombreuses de l'après-guerre, qui commencent à présent à atteindre l'âge de 60 ans. Ce phénomène est général en France. Il va simplement se trouver fortement accentué dans des territoires comme le Roumois, dont le développement démographique lié à l'installation des personnes de cette génération a été intense. Ces classes d'âge, les plus actives, soutenaient le taux d'activité global du territoire. Cette situation est désormais très transitoire, et le Roumois va devoir, à cet égard, se préparer à une mutation inévitable et de grande ampleur.
- la montée progressive d'effectifs importants de personnes concernées par le vieillissement et demandeuses de services locaux, pouvant présenter un caractère relativement plus lourd que ceux qui étaient à mettre en place pour les populations jeunes venues dans les années d'expansion maximum ;
- la baisse de la natalité liée à ce vieillissement de la structure démographique du territoire.

A l'inverse, le territoire atteste d'une capacité certaine à attirer la tranche d'âge des personnes de 30-39 ans, vecteurs de renouvellement de sa démographie (flux d'entrée directs et natalité associée). Cette capacité constitue sans nul doute un atout central du Roumois pour lui permettre de maîtriser son avenir. Le Scot peut constituer un cadre de réflexion approprié en vue de construire une stratégie démographique pour le Pays, autour notamment des services et aménités nécessaires pour lui conserver son attractivité, en tenant compte des besoins nouveaux issus des caractéristiques actuelles de l'activité des agents économiques, particulièrement les femmes, et de l'évolution des modes de cohabitation des ménages.

C'est donc une stratégie globale à laquelle sa démographie appelle le territoire, au regard de la montée inéluctable du nombre de personnes âgées et de l'opportunité de renouveler son attractivité à l'égard des personnes qui appartiennent à des classes d'âge actives et plus jeunes, et qui font un choix de qualité de vie pour venir habiter le Roumois

Les ménages

Une forte croissance numérique

Le nombre de ménages habitant le Roumois a augmenté continûment au cours des dernières décennies, à un rythme très supérieur à celui de la croissance de la population.

De 1990 à 2006, le nombre de ménages a augmenté de 28% en cumul contre une augmentation de 12,5 % de la population totale.

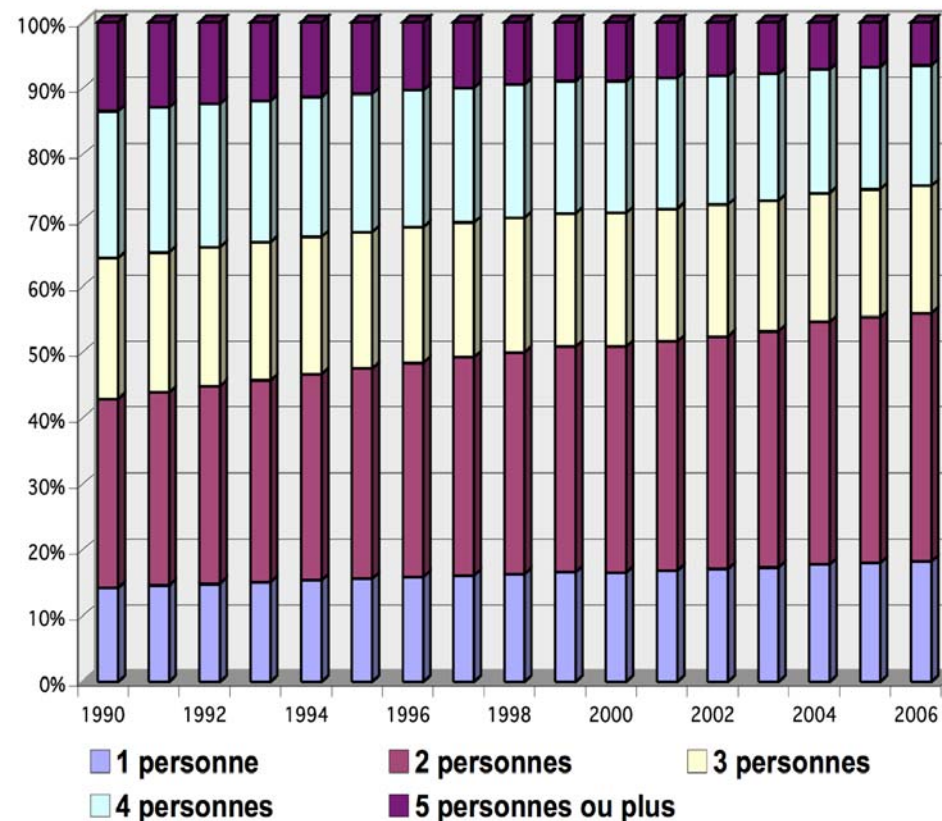
Le nombre de ménages a progressé de 18% dans la région, au cours de la même période. Lorsque la population augmentant de 1 %, le nombre de ménages s'accroissent de 1,5 %.

Simultanément, la taille des ménages a continûment diminué, passant de près de 3 personnes en moyenne par ménage en 1990, à 2,6 en 2006.

Leur taille moyenne dans le Pays du Roumois reste supérieure à ce qu'elle est, en moyenne, aux échelles régionale et nationale (respectivement 2,4 et 2,3 personnes par ménage en 2006).

De nombreux facteurs de natures différentes se conjuguent pour expliquer ce double phénomène : la diminution du nombre d'enfants par famille, le vieillissement de la population (veuvage et tendance au maintien à domicile des personnes âgées), les divers phénomènes de décohabitation (études de jeunes, augmentation du nombre de familles monoparentales, du nombre de divorces et du nombre de personnes vivant seules, ...).

Structure des ménages selon leur composition



Ce sont les ménages de 2 personnes qui ont le plus augmenté en valeur absolue de 1990 à 2006 (progression en cumul de 68%), suivis des ménages d'une personne (progression de 63%).

Ces deux évolutions sont notamment illustratives de deux phénomènes majeurs qui affectent la démographie du territoire :

- le vieillissement (ménages unipersonnels et de deux personnes)
- et la poursuite de la venue de populations plus jeunes (ménages de deux et trois personnes).

Les ménages de 3 personnes ont un peu augmenté, ceux de 4 personnes ont stagné, et ceux de 5 personnes ou plus ont diminué (de 40%).

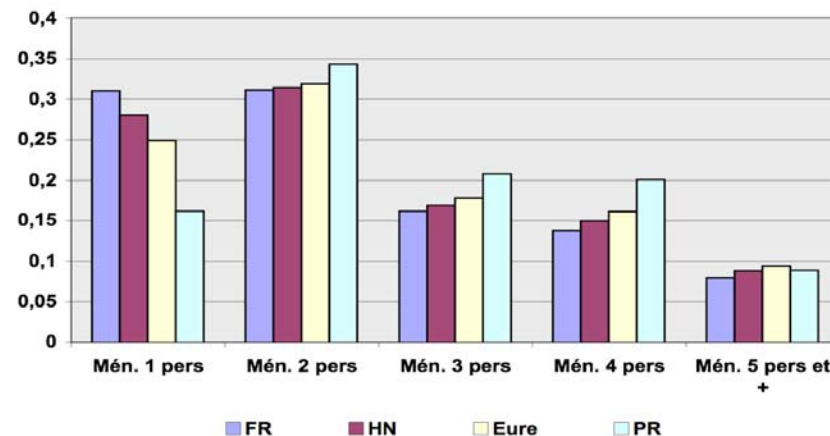
Les ménages monoparentaux sont passés de 4% à 5,5% du nombre total des ménages, soit la proportion moyenne régionale.

Une répartition qui reflète le vieillissement

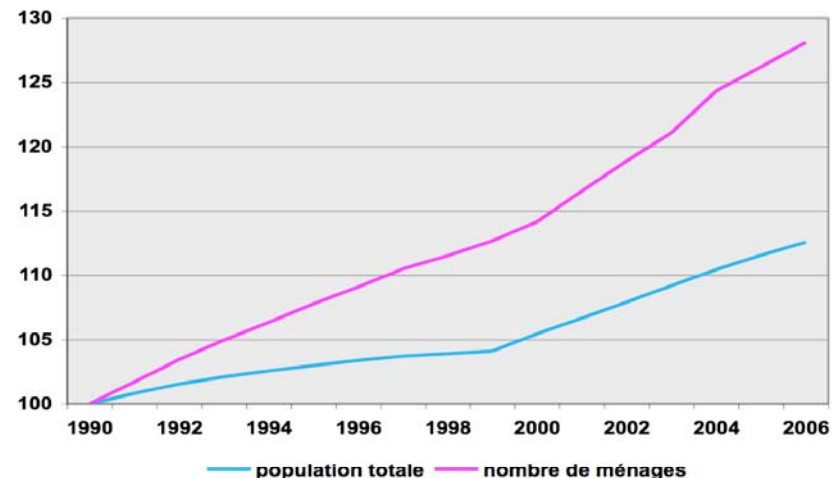
S'agissant de leur répartition sur le territoire, les caractéristiques des ménages présentent une image inversée relativement fidèle de la structure démographique du Roumois.

Par exemple, sur la communauté de communes d'Amfreville, dont la population est la plus jeune, avec notamment une proportion de 40-59 ans très élevée et une proportion de plus de 75 ans très basse, la taille moyenne des ménages en 1999 était de 2,85 personnes, contre environ 2,7 pour les deux autres intercommunalités.

Structure comparée des ménages selon leur taille (1999)



Evolution comparée du nombre de ménages et de la population du Roumois (indice 100 en 1990)

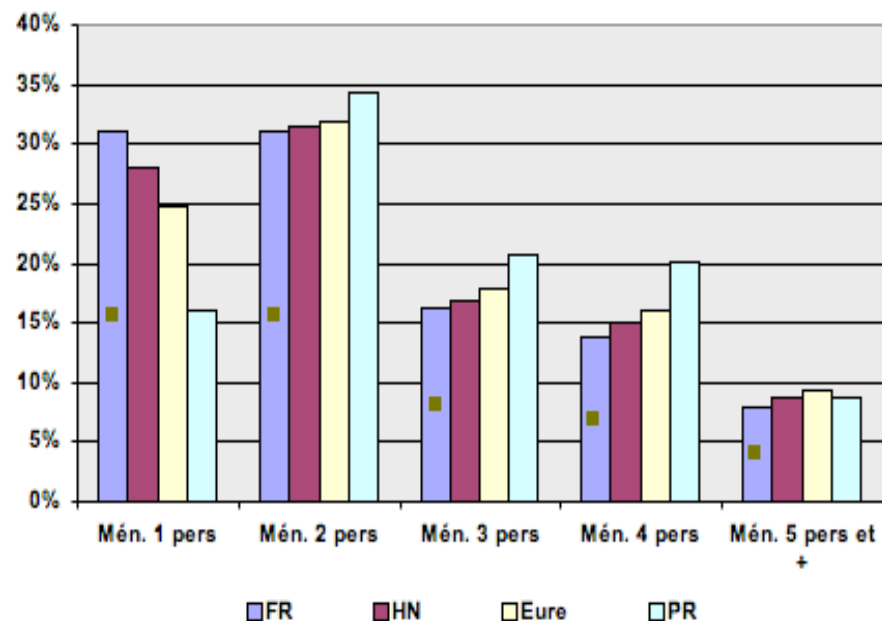




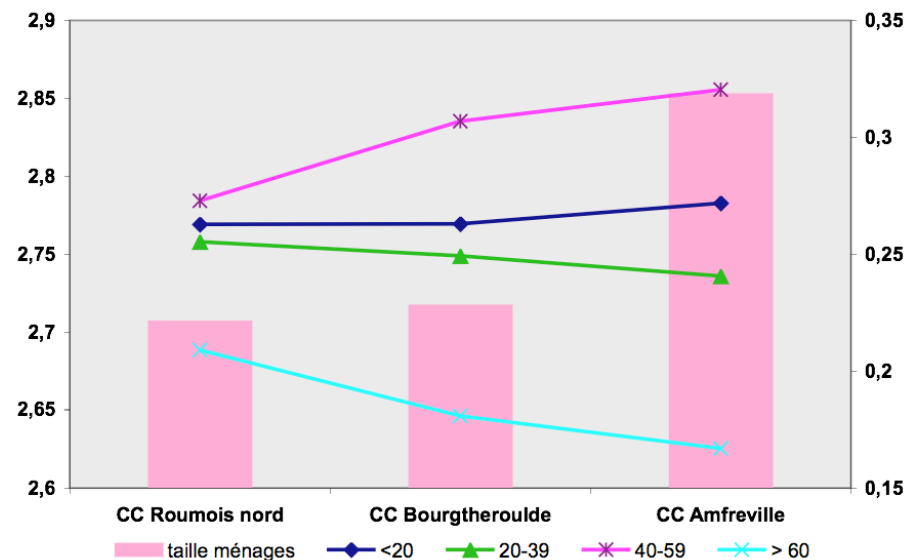
De façon générale, les familles avec enfants vivent davantage en zone urbaine, du fait de la recherche de services diversifiés qu'il est plus facile d'y trouver. Il en va de même, le plus souvent, des familles monoparentales, dont le tropisme pour les zones urbaines bien équipées en services et en logements, notamment locatifs, est encore plus affirmé.

Dans le cas du Roumois, l'extrême proximité de cet ensemble de ressources compte tenu de la taille modeste du Pays, son voisinage immédiat de l'agglomération de Rouen-Elbeuf et son bon maillage de villes et de bourgs, rendent ce critère peu déterminant. La clé de lecture privilégiée de la répartition des ménages sur le territoire reste celle de la structure par âges de la population.

Structure comparée des ménages selon leur taille (1999)

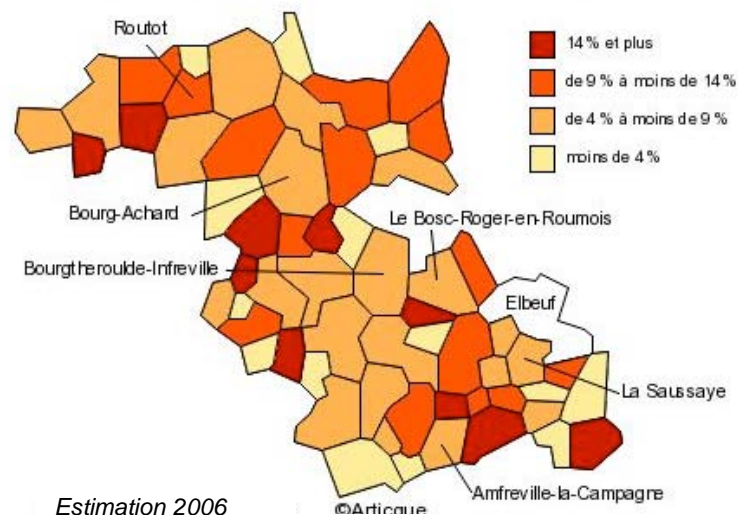


Taille des ménages et structure par âges comparés (1999)



SCOT du Pays du ROUMOIS

Part des ménages monoparentaux en % du nombre total de ménages en 2006





□ L'évolution de la population comme enjeu du SCOT

Des projections très ouvertes

L'ensemble des caractéristiques démographiques que nous venons d'analyser convergent vers une analyse prospective des évolutions à l'horizon d'une génération, c'est-à-dire vers 2030.

L'INSEE a réalisé des projections à 2030 par régions, départements et zones d'emploi (et à des échéances plus courtes sur des zones plus restreintes). Ces projections intègrent à la fois le solde naturel et le solde migratoire. Le scénario « central » de la projection de l'INSEE est généralement considéré comme celui qui doit être retenu à titre de référence, et les chiffres qui suivent en sont extraits (hypothèse M90F0).

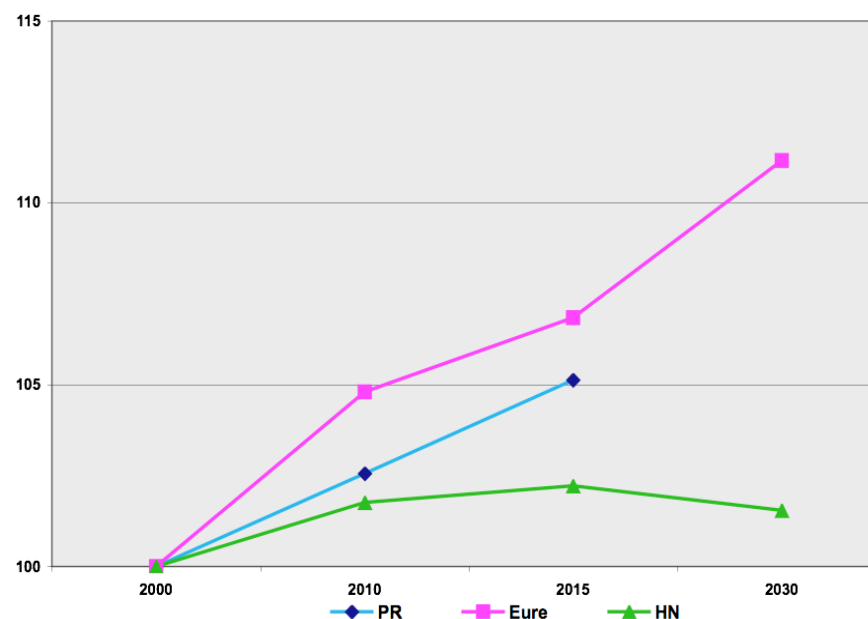
Ce scénario central repose sur deux hypothèses clés : le maintien des tendances migratoires des années 90, constatées plus favorables que celles de la période précédente (au cours des années 80), et le maintien de la fécondité à son niveau de 1999, point relativement haut par rapport à la période précédente mais dépassé au cours des années qui ont suivi.

Pour ce qui est du Pays du Roumois, dans le cadre du scénario central, il se développerait à un rythme moyen et il pourrait gagner un peu plus de 2 000 habitants à l'horizon 2015 (+ 5% en cumul sur la période 2000-2015).

Les hypothèses du scénario central reposent toutefois sur la reconduction des tendances prévalant dans les années 90, c'est-à-dire des flux migratoires réduits, une natalité basse et la prise en compte de l'impact maximum d'une structure démographique qui serait ainsi considérablement vieillie à l'échéance considérée.

Dans une hypothèse haute, les projections de l'Insee créditent le Pays de la reprise d'une croissance forte et d'un gain de population de 8 000 habitants à l'échéance de 2015.

Projections Insee comparées de population (Scénario central) (indice 100 = 2005)



Variation de population par rapport à 1999 :		2020	2030
Haute-Normandie	en nombre	+ 41 825	+ 27 500
	en pourcentage	+ 2,35%	+ 1,55%
France métropolitaine	en pourcentage	10,90%	14,90%



Des projections spécifiques au Pays du Roumois, pour faciliter le projet du SCOT

Dans le cadre d'un Scot, l'élaboration de prévisions démographiques portant sur les effectifs des populations, sur leurs caractéristiques, sur leur localisation et sur le cadencement de cet ensemble d'évolutions à prévoir est, à la fois, crucial et délicat. Crucial, car les données démographiques dimensionnent à la fois les ressources et les contraintes qui seront le lot du territoire dans l'avenir. Délicat, car si l'évolution liée au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) est d'une relative stabilité et se prête donc assez bien à une projection locale à long-terme, il n'en va évidemment pas de même avec l'autre élément essentiel de l'évolution d'une population qu'est le solde migratoire, c'est-à-dire le bilan entrées/sorties du territoire.

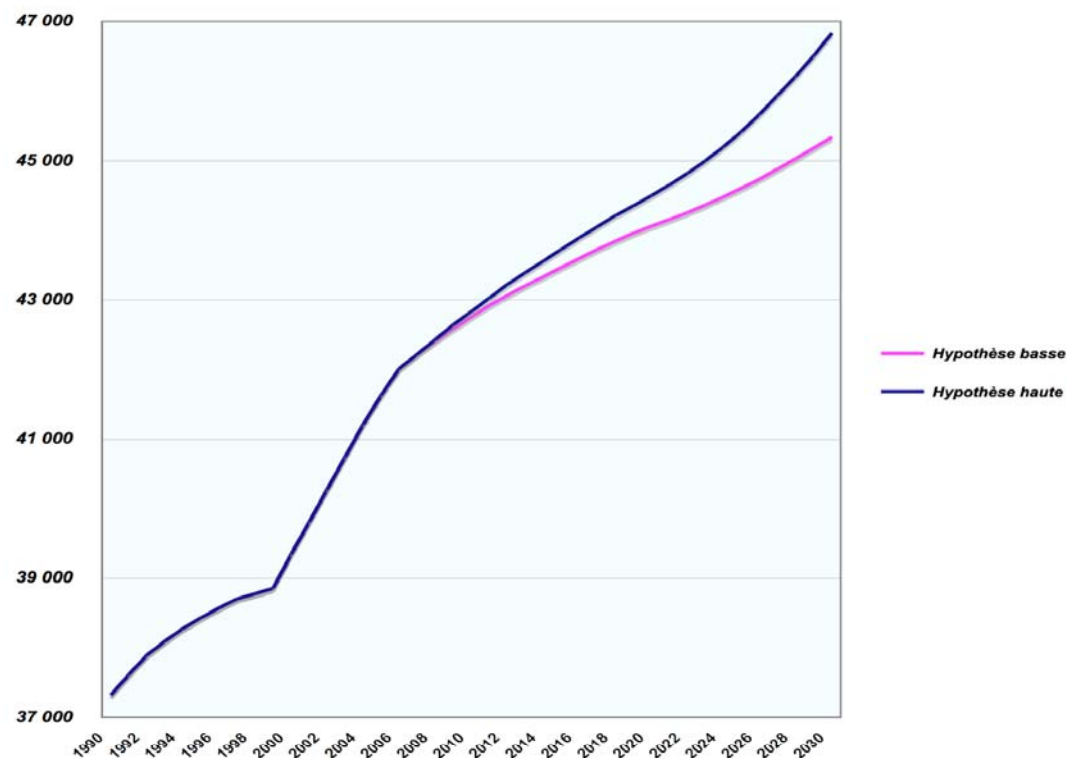
Celui-ci résulte avant tout des deux facteurs que sont l'attractivité du territoire, et les possibilités effectives de domiciliation (« l'offre »), qui incluent le nombre des logements disponibles, que ceux-ci résultent de la rénovation, du renouvellement urbain ou de l'ouverture à l'urbanisation.

L'essentiel des aspects de ces deux facteurs constitue précisément un des enjeux du SCOT lui-même, notamment de son document d'orientation, et le nombre des arrivées est largement déterminé par la politique que le SCOT définira dans son PADD, concernant particulièrement la création de logements sans lesquels l'accueil de populations nouvelles est impossible. Dans ces conditions, le solde migratoire dépend du SCOT qui ne peut donc pas en fixer les objectifs avant la phase PADD.

Il convient donc de réaliser pour le Pays du Roumois, dans le cadre du diagnostic du SCOT, une projection liée au seul solde naturel, et sur le périmètre du SCOT. Celle-ci a été réalisée par l'équipe PROSCOT avec deux hypothèses :

- **l'hypothèse haute** prolonge les tendances antérieures de la natalité locale sans inflexion autre que celle liée à la pyramide des âges : elle aboutit à une population en augmentation de 4 800 habitants, et à **un chiffre total de 47 000 habitants en 2030** (+ 11,5 % par rapport à 2006).
- **l'hypothèse basse** envisage une inflexion de la natalité, et aboutit à **45 300 habitants en 2030**, soit + 3 300 habitants par rapport à 2005 (+ 7,9 %).

Projections de population totale, liée au solde naturel





Naturellement, à cette évolution théorique liée au solde naturel, il conviendra d'ajouter, dans l'analyse des scénarios du PADD, des hypothèses de flux migratoires correspondant à ce que le Pays du Roumois souhaite comme niveau d'attractivité.

On parviendra ainsi à, non pas une projection, mais bien à un objectif de population, qui conditionnera le nombre des logements à construire et des emplois à créer (ou plutôt dont il faudra impulser la création).

On voit bien, cependant, que l'évolution démographique du Pays du Roumois continuera d'être un élément essentiel de son futur, dans un contexte de grande variabilité des données.

Démographie et autonomie

La démographie constitue une clé importante pour caractériser le positionnement du Pays du Roumois dans son environnement et dans le champ de ses devenirs possibles. Le Pays, placé dans l'aire d'influence directe de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, présente, en effet, un certain nombre de traits assez hétérogènes par rapport aux principaux territoires qui l'entourent, notamment la région de Haute-Normandie.

La Haute-Normandie s'intègre dans un groupe de régions du nord et du nord-est de la France, plutôt plus jeunes que les autres régions, caractérisées à des degrés divers par une natalité continuant à nourrir une croissance naturelle de la population supérieure ou au moins égale à la moyenne nationale, et marquées par un déficit migratoire devenu structurel.

Le territoire du Pays du Roumois présente un profil assez différent et tout à fait spécifique, lié à sa position de territoire réceptacle des flux liés à la périurbanisation de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, depuis 45 ans :

- **une structure par âge de la population dont le vieillissement n'est pas encore très prononcé**, et où la classe des personnes de plus de 60 ans reste encore moins importante qu'à l'échelle régionale, mais où les 40-59 ans sont, en proportion, beaucoup plus nombreux. Leur poids fait courir un risque de vieillissement prononcé, mais qui ne conduit pas forcément à des déséquilibres majeurs si se poursuit simultanément, notamment par voie de flux migratoires, le renouvellement des classes d'âge des 20-39 ans ;
- **des soldes migratoire qui ont été très positifs sur le long terme**, mais qui ont connu des variations importantes, en partie liées aux variations des flux affectant l'agglomération de Rouen-Elbeuf, pouvant aller brièvement jusqu'à des flux nets négatifs ;
- **des taux de natalité et des soldes naturels qui tendent à rejoindre les taux régionaux**, mais qui ont évolué à des niveaux très nettement inférieurs et dont le redressement pérenne est, bien évidemment, directement lié à la poursuite du redressement des flux migratoires constaté à compter de la deuxième moitié des années 90.



D'une certaine façon, on peut dire que les conséquences mêmes de la vigueur de la croissance démographique antérieure entraînent à devoir conserver une dynamique significative de renouvellement des classes d'âge jeunes et actives si le territoire veut éviter la confrontation avec les effets d'un vieillissement qui seraient brutaux en termes de natalité, en termes d'aptitude à générer localement de l'activité et des richesses, et en termes de capacité à financer les services indispensables pour répondre aux besoins mêmes nés de ce vieillissement.

En tout état de cause, le Pays est inscrit de longue date dans une dynamique de flux caractérisée par des mouvements migratoires très significatifs, nourris par l'imbrication avec l'évolution de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.

On peut avancer que, de manière paradoxale, le maintien par le Pays d'une certaine capacité autonome à influencer sur le visage du Roumois à terme ne peut faire l'économie d'une stratégie sur ses flux migratoires, s'inscrivant notamment dans les contraintes imposées par les évolutions constatées ou impulsées à l'échelle de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.

A l'intérieur même de ce cadre, le Pays du Roumois peut s'appuyer sur l'élaboration de son SCOT pour identifier les marges de manœuvre et organiser les leviers potentiels dont il dispose au regard des tendances à l'œuvre dans son environnement, notamment l'attrait renouvelé des territoires présentant la double proximité de la ruralité et des grands centres urbains et des services qu'ils offrent.

En conséquence, le Pays possède des éléments d'instabilité démographique, comme les évolutions démographiques contraires successivement engagées au milieu des années 80 puis au milieu des années 90 le montrent clairement : des ruptures dans plusieurs sens sont possibles à court, moyen ou long terme.

Du point de vue d'un document de prévision/planification comme un SCOT, cette situation démographique tend à centrer la réflexion sur les conditions de l'attractivité démographique, le logement, l'emploi, les services, l'image et l'organisation du territoire, c'est-à-dire sur tout ce qui peut permettre de cibler les flux démographiques désirés, dans un contexte régional moyennement porteur mais dans un périmètre d'agglomération tendanciellement en expansion.

CONCLUSION

La forte croissance de la population a été alimentée à la fois par des flux migratoires et des soldes naturels positifs, pouvant varier dans des proportions importantes, les flux migratoires jouant le rôle d'entraînement pour l'ensemble. La forte insertion du territoire dans une dynamique de flux rendra incontournable la définition d'orientations stratégiques destinées à répondre à deux questions essentielles :

- quel niveau et quelles caractéristiques rechercher pour des flux migratoires cohérents avec les ambitions futures du territoire ?
- quels équilibres internes au territoire viser en terme de répartition de la croissance démographique future ?

La population du territoire présente une structure par âges modérément vieillie, mais qui serait porteuse de déséquilibres forts à moyen-terme, en l'absence de renouvellement des tranches d'âge correspondant aux jeunes ménages actifs. Le territoire sera conduit à s'interroger sur la stratégie qui lui permettrait simultanément d'offrir les services nécessaires pour répondre aux besoins du vieillissement et de préserver son attractivité à l'égard des classes d'âge plus jeunes.

La croissance du nombre des ménages et leur réduction de taille va se poursuivre intensément dans les années à venir, et le territoire sera confronté aux conséquences de ces évolutions, notamment dans le domaine du logement.

Des évolutions démographiques du territoire dans plusieurs sens sont possibles. Le Roumois est en effet à la fois largement dépendant des évolutions qui se feront jour à l'échelle de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, mais dispose aussi de leviers potentiels, notamment par l'intermédiaire du Scot, pour préserver sa capacité d'autonomie à influencer sur le visage du Pays du Roumois à terme.

Extension des aires urbaines - 2005

